



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/OL-land-l-interet-general-doit>

Déclaration de Michèle Picard, suite au Conseil  
Communautaire du Grand Lyon de Janvier 2010

# OL land : l'intérêt général doit prévaloir

- Conseil Municipal - Mandat 2014-2020 -

Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2010



---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits  
réservés

---

LES INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

## **ol land : l'intérêt général doit prévaloir PAR MICHÈLE PICARD**

« Une majorité d'élus communautaires a approuvé la révision du PLU et le lancement de la concertation pour les accès au futur stade à Décines. Les conseillers communautaires communistes vénissiens se sont abstenus. Écoutons les populations concernées ! Quelles seront les conséquences du Grand Stade sur les flux de circulation routière, la préservation des espaces naturels, sur les fractures urbaines de l'est et sud-est lyonnais ? Comment seront financés les autres projets tout aussi importants pour le développement urbain et économique de l'agglomération ? Le rôle des collectivités est-il de contribuer au développement d'intérêts économiques privés ? Pour les élus communautaires vénissiens, seul l'intérêt général prévaut. »